

Quelle est la place des personnes en situation de handicap dans la société française en 2022 ?

ÉTUDE IFOP POUR LADAPT

FÉVRIER 2022



SOMMAIRE

① Préambule	P. 3
② Les partis-pris du dispositif méthodologique	P. 5
③ Les personnes en situation de handicap doivent faire face à des difficultés pour accéder à un emploi mais sont satisfaites de leur situation une fois en poste	P. 6
④ L'ampleur des comportements de renoncements témoigne des difficultés économiques auxquelles doivent faire face les personnes handicapées en France	P. 9
⑤ Une situation satisfaisante sur le plan de l'accès aux soins mais des difficultés dans les relations avec l'administration	P. 11
⑥ L'importance accrue accordée à la question du pouvoir d'achat et de la lutte contre la précarité témoigne de la situation économique dégradée des personnes handicapées en France	P. 13
⑦ Le handicap, deuxième cause pour laquelle les Français seraient prêts à se mobiliser	P. 14
⑧ Conclusion	P. 16



Préambule

par Éric Blanchet
Président de LADAPT

LE HANDICAP, GRAND ABSENT DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

En 2017, le journal Le Monde titrait déjà « le handicap, grand absent de la campagne présidentielle ». Cinq ans plus tard, le constat que nous posons est le même. Cette thématique n'est que peu abordée par les candidats. Alors que de nombreuses enquêtes d'opinion documentent depuis plusieurs mois les attentes et priorités des Français, il est frappant de voir qu'aucune enquête n'a permis de faire entendre la voix des personnes handicapées. Peu présentes dans le débat public, sous-représentées sur les plateaux télévisés et dans les productions culturelles, nous déplorons une forme d'invisibilisation. Face à ce constat, LADAPT a souhaité réaliser une enquête d'opinion de grande ampleur destinée à faire entendre la voix des personnes handicapées.

Cette étude réalisée auprès de deux échantillons – l'un composé de personnes en situation de handicap et l'autre représentatif de la population française dans son ensemble – vise à objectiver les ressentis, le vécu et les attentes des personnes handicapées sur tous les sujets qui font la place du citoyen dans la cité. Vie professionnelle, accès au logement, à la santé ou encore aux services publics sont autant de thématiques qui ont donc été abordées.

Les résultats de l'étude montrent que sur beaucoup de sujets, les opinions des personnes handicapées convergent avec celles mesurées au sein de l'ensemble de la population française. Les Français en situation de handicap sont des citoyens comme les autres, souvent travaillées par les mêmes craintes, et mues par des espoirs communs.

Mais sur d'autres sujets, les écarts de vécu entre les sondés des deux échantillons sont béants. C'est peut-être un des principaux enseignements de cette étude, le renoncement est au cœur de la vie des personnes handicapées. Résignation à ne pas aller chez le coiffeur ou chez le médecin, capitulation face à l'impossibilité de réaliser une démarche administrative... Autant de situations qui trouvent leurs sources à la fois dans des problèmes d'accessibilité et des difficultés économiques.

Cette étude aurait pu être intitulée « comprendre pour agir » et nous espérons voir les candidats à l'élection présidentielle s'en emparer.





LES PARTIS-PRIS MÉTHODOLOGIQUES DE L'IFOP

Afin d'objectiver les ressentis et le vécu des personnes en situation de handicap, cette étude a été construite sur une logique d'enquêtes miroir.

Nous avons ainsi comparé les résultats obtenus auprès d'un échantillon de 1000 personnes en situation de handicap avec des données, produites par le biais d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus.

Afin de garantir la stricte comparabilité des résultats entre les deux populations, nous avons reproduit un protocole méthodologique similaire. Les deux enquêtes présentent ainsi les mêmes caractéristiques en termes de mode de recueil (elles ont été réalisées par internet), d'indicateurs (les questions ont été posées à l'identique) et de temporalité (elles ont été réalisées au même moment).

Pour l'enquête auprès des personnes handicapées, nous avons fait le choix d'une approche basée sur l'auto-identification comme étant en situation de handicap. L'échantillon compte donc 1000 personnes concernées à titre personnel par le handicap. Ont été exclues du périmètre de l'enquête, les proches de personnes handicapées. La taille conséquente de l'échantillon – au regard du faible poids démographique de la population investiguée – permet d'effectuer des analyses en fonction de la nature du handicap.

L'objectif de cette enquête est de dresser un état des lieux le plus exhaustif possible sur tous les sujets relatifs à la place des citoyens dans la cité. Les sondés ont été questionnés sur une multitude de thématiques : vie professionnelle, logement, accès aux soins, ressources afin d'objectiver leur vécu.

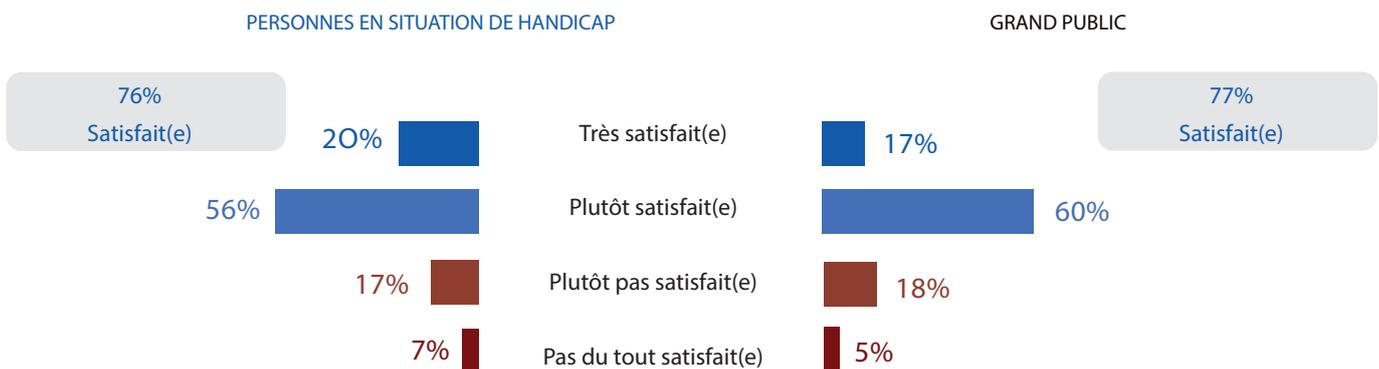
3 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DOIVENT FAIRE FACE À DES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER À UN EMPLOI MAIS SONT SATISFAITES DE LEUR SITUATION UNE FOIS EN POSTE

Premier enseignement de cette enquête, sur le plan du vécu professionnel, les actifs en situation de handicap se déclarent tout aussi satisfaits de leur situation (76% dont 20% « très satisfaits ») que l'ensemble des actifs français (77% dont 17% « très satisfaits »).

LA SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

QUESTION: Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) de votre situation professionnelle actuelle ?

Base : aux actifs occupés.



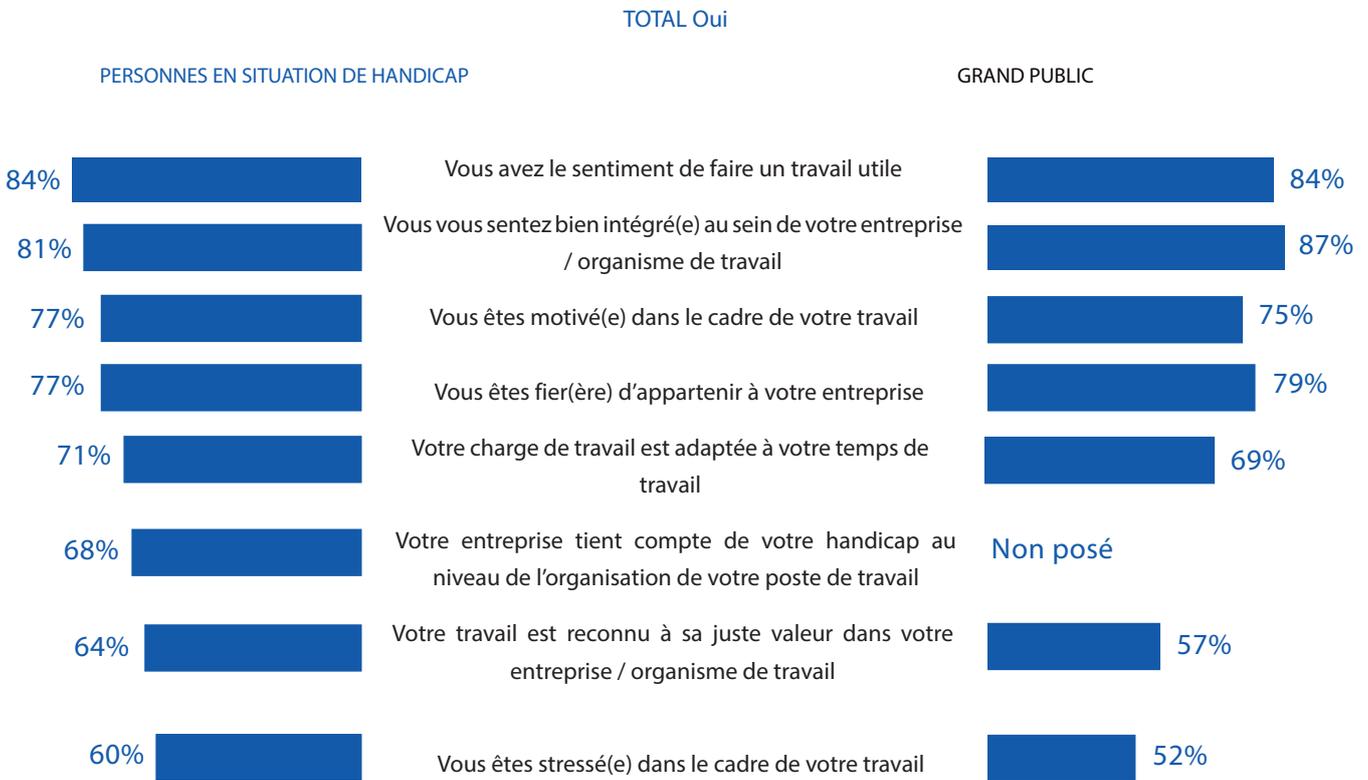
Très largement, ils ont le sentiment d'effectuer un travail utile (84% et 83% pour l'ensemble des actifs), se sentent bien intégrés (81% contre 87%), sont motivés (77% contre 75%) et fiers d'appartenir à leur entreprise (77% contre 79%). Certes, ils se sentent un peu plus stressés (60% contre 52%) mais sont aussi plus nombreux à estimer que leur travail est reconnu à sa juste valeur (64% contre 57%).



L'ADHÉSION À DIFFÉRENTES AFFIRMATIONS SUR LE TRAVAIL

QUESTION: Diriez-vous que... ?

Base : aux actifs occupés.

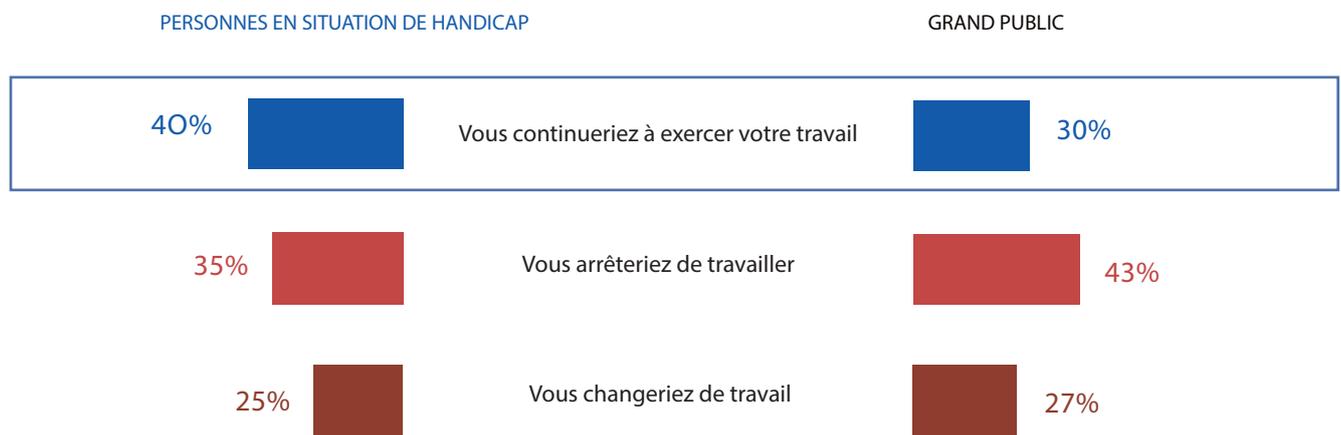


Les résultats de l'enquête montrent donc que sur le plan du vécu professionnel au quotidien, les actifs handicapés ont des ressentis très proches de ceux exprimés par l'ensemble des actifs. Ils sont satisfaits de leur travail, sont bien intégrés et estiment majoritairement être reconnus. Mais plus globalement, Il est assez frappant de voir que leur rapport au travail diffère assez sensiblement. Alors qu'une majorité relative d'actifs reconnaissent que s'ils n'avaient plus besoin d'argent pour vivre, ils arrêteraient de travailler (43%), les personnes en situation de handicap indiquent au contraire qu'elles préféreraient continuer à exercer leur travail (40% contre 35% qui voudraient arrêter de travailler).

LE RAPPORT AU TRAVAIL

QUESTION: Si vous n'aviez pas besoin d'argent pour vivre, est-ce que vous continueriez à exercer votre travail, vous changeriez de travail ou vous arrêteriez de travailler ?

Base : aux actifs occupés.



On comprend donc que s'il y a des difficultés objectives dans l'accès à l'emploi – 37% des personnes interrogées indiquent avoir déjà été discriminées au cours d'une recherche d'emploi – les actifs une fois en poste se montrent très attachés à leur travail, satisfaits de leur situation professionnelle et intégrés dans leur entreprise. L'attachement supérieur au travail atteste peut-être du fait qu'il est un gage d'intégration pour les personnes handicapées dans la société française.



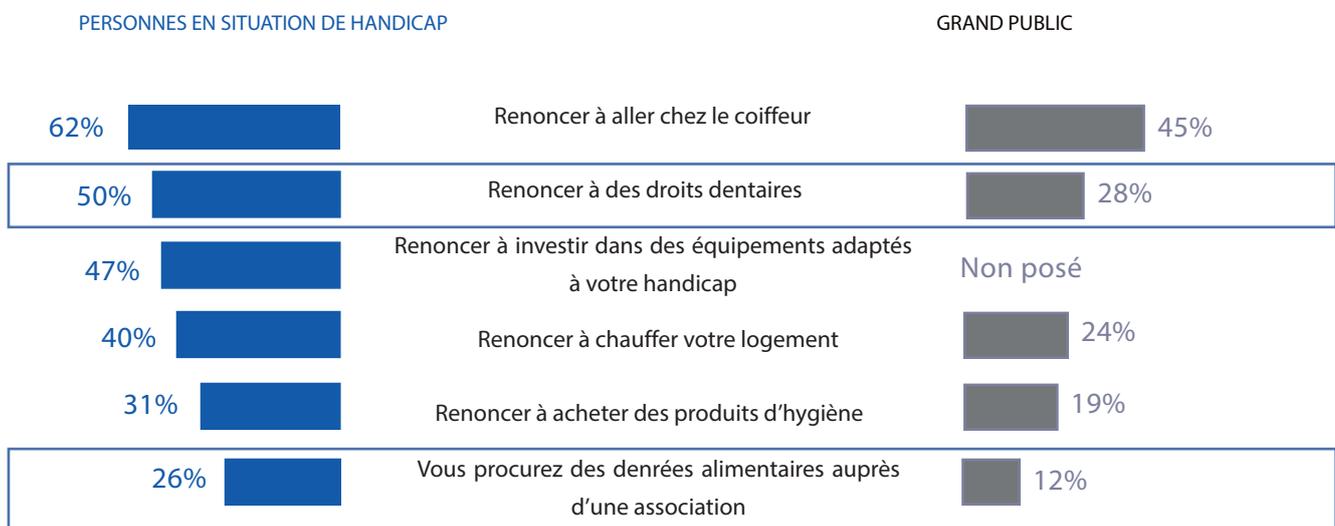
4

L'AMPLEUR DES COMPORTEMENTS DE RENONCEMENTS TÉMOIGNE DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES AUXQUELLES DOIVENT FAIRE FACE LES PERSONNES HANDICAPÉES EN FRANCE

49% des personnes en situation de handicap ont le sentiment de s'en sortir facilement avec les revenus de leur foyer, soit une proportion assez proche de celle mesurée dans la population française (52%). Si sur le plan du ressenti, les résultats ne sont donc pas catastrophiques, les choses sont tout autre sur le plan du vécu. 62% des personnes en situation de handicap ont déjà renoncé à aller chez le coiffeur (+ 17 points par rapport à l'échantillon témoin). L'écart mesuré par rapport au grand public apparaît encore plus spectaculaire concernant l'accès aux soins dentaires : 50% des personnes handicapées y ont déjà renoncées (+ 22 points par rapport à l'échantillon témoin). Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs que plus d'un quart des personnes en situation de handicap se sont déjà procuré des denrées alimentaires auprès d'une association (+ 14 points). Les comportements de renoncements semblent trouver leurs sources avant tout dans des raisons économiques : ils sont d'autant plus fréquents que les personnes ont des revenus peu élevés. Ainsi, 28% des sondés appartenant aux « catégories aisées » témoignent d'un renoncement à des soins dentaires contre 78% de ceux qui appartiennent aux « catégories pauvres ».

LE RENONCEMENT À CERTAINES CHOSES EN RAISON D'UN MANQUE D'ARGENT Souvent / De temps en temps

QUESTION: Par manque d'argent, vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé de... ?



Les résultats de cette enquête témoignent donc d'une situation économique dégradée qui se traduit par des renoncements importants concernant des postes de dépenses pourtant essentiels tels que les soins dentaires ou encore le chauffage. Cette situation économique dégradée explique probablement pourquoi les difficultés en matière de logement se concentrent davantage sur les aspects budgétaires (49% évoquent le coût des charges comme étant un problème important, +6 points) que sur les enjeux d'accessibilité et d'adaptation au handicap (25%).

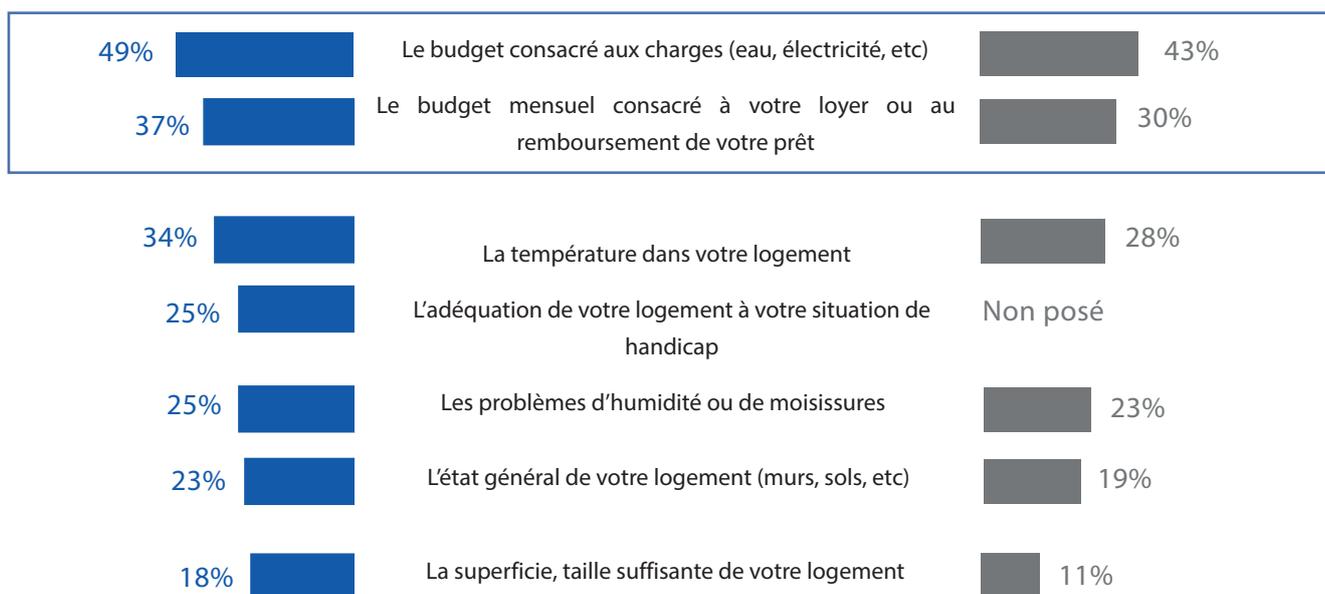
LE SENTIMENT QUE DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS CONSTITUENT UN PROBLÈME OU NON

QUESTION: Dans votre logement, chacun des éléments suivants constitue-t-il selon vous, un problème important, un problème secondaire, ou pas un problème ?

Un problème important

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

GRAND PUBLIC



Les écarts mesurés entre les deux échantillons sont ténus, mais pour autant, les résultats témoignent des difficultés auxquelles sont confrontés les citoyens pour accéder à un logement. Seulement un quart des sondés dans les deux échantillons (27% et 23%) estiment que c'est simple de trouver un logement en France.

5 UNE SITUATION SATISFAISANTE SUR LE PLAN DE L'ACCÈS AUX SOINS MAIS DES DIFFICULTÉS DANS LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Les résultats de l'enquête révèlent aussi des éléments plus positifs. Le niveau de satisfaction exprimé par les personnes en situation de handicap concernant la dernière consultation médicale s'avère élevé et proche de celui enregistré auprès de l'ensemble des Français. Le dernier rendez-vous a ainsi été l'occasion de s'exprimer (87% contre 86% dans l'échantillon témoin), a permis aux personnes de comprendre ce qui les concerne (82% contre 87%), a laissé suffisamment de temps pour échanger avec le médecin (80% contre 84%).

A l'aune des résultats, on ne peut pas donc en conclure à un « traitement différencié » entre personnes handicapées et ensemble des patients en matière d'accès aux soins. Un résultat positif qui ne doit toutefois pas occulter les difficultés pour obtenir une consultation auprès d'un médecin spécialiste. En moyenne, le délai d'attente déclaré pour l'obtention d'un rendez-vous se situe ainsi entre 50 et 60 jours (54 pour l'échantillon de PSH et 57 pour l'échantillon grand public). Là encore, les résultats ne diffèrent que peu d'un échantillon à un autre mais témoignent de l'ampleur de la problématique de désertification médicale en France.

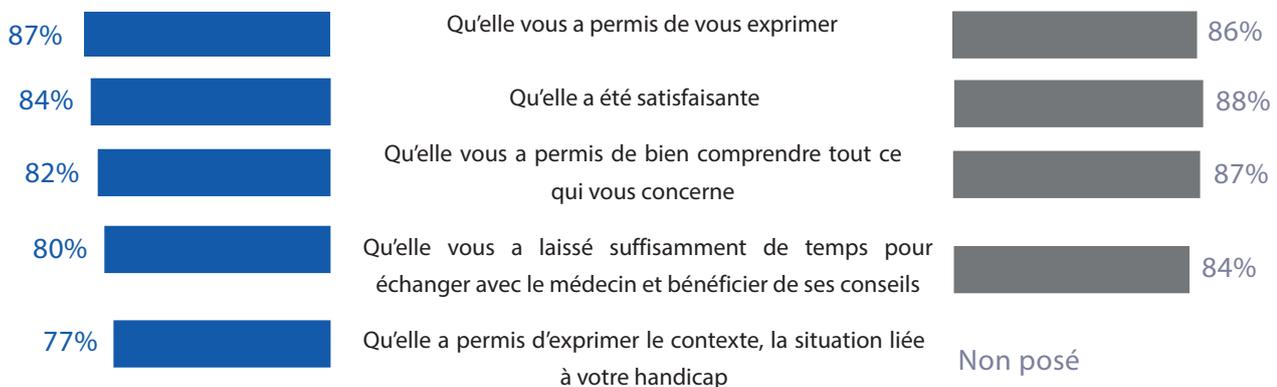
LE JUGEMENT SUR LA DERNIÈRE CONSULTATION

QUESTION: Parlons à présent de votre dernière consultation avec un médecin généraliste ou spécialiste. Diriez-vous que cette consultation...?

TOTAL Oui

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

GRAND PUBLIC



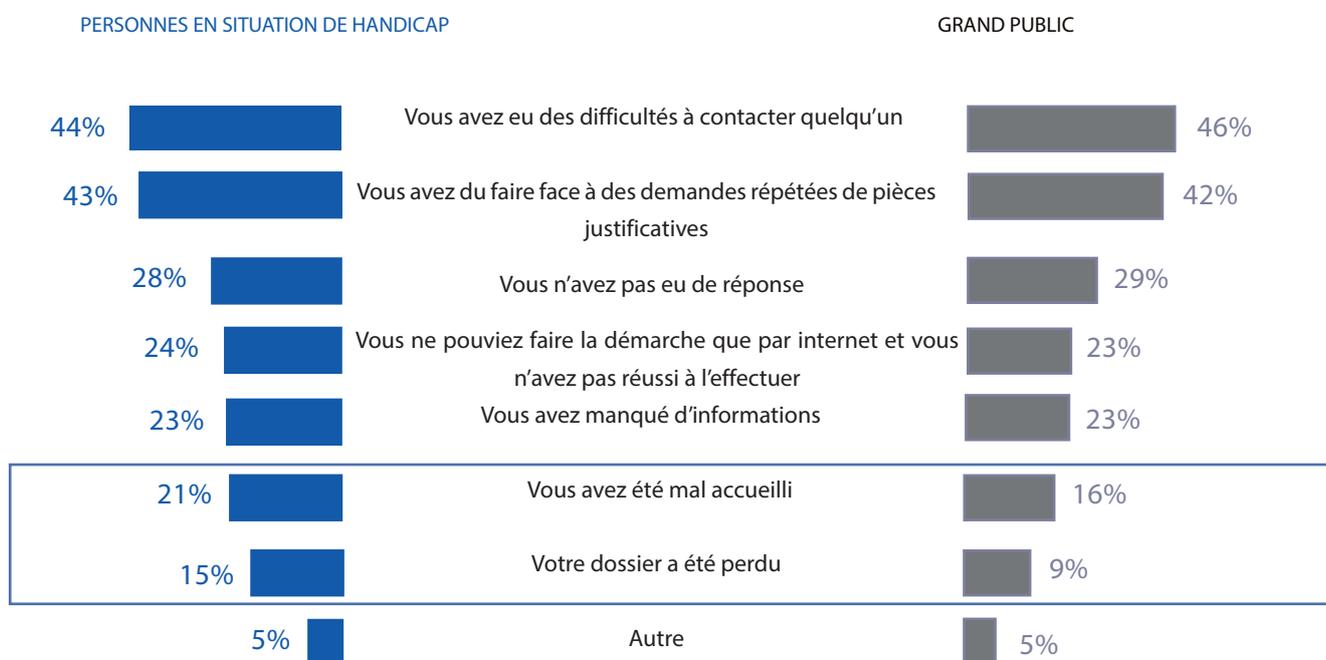
Si les ressentis des personnes handicapées convergent avec ceux du grand public en matière d'accès aux soins, il n'en va pas de même concernant les relations avec l'administration. Le niveau de satisfaction exprimé par les personnes en situation de handicap est faible et inférieur à celui enregistré dans l'échantillon témoin (54% contre 63%). Surtout, les personnes handicapées sont significativement plus nombreuses à avoir rencontré des difficultés pour résoudre un problème avec une administration (67% contre 47%) ou pour effectuer une démarche (63% contre 45%).

Il est probable que cet écart s'explique au moins en partie par des démarches administratives plus fréquentes pour les personnes handicapées et donc mécaniquement un risque plus important d'être confronté à une difficulté. Mais les données de l'étude tendent à montrer que le traitement des personnes en situation de handicap est moins diligent : 21% des sondés expliquent ainsi avoir été mal accueillis, soit une proportion supérieure de 5 points à celle mesurée dans l'échantillon témoin, et 15% expliquent que leur dossier a été perdu (+ 6 points).

LA NATURE DU PROBLÈME EN LIEN AVEC L'ADMINISTRATION

QUESTION: Quel était la nature du problème auquel vous avez été confronté ?

Base : à ceux qui ont des difficultés dans leurs relations avec l'administration



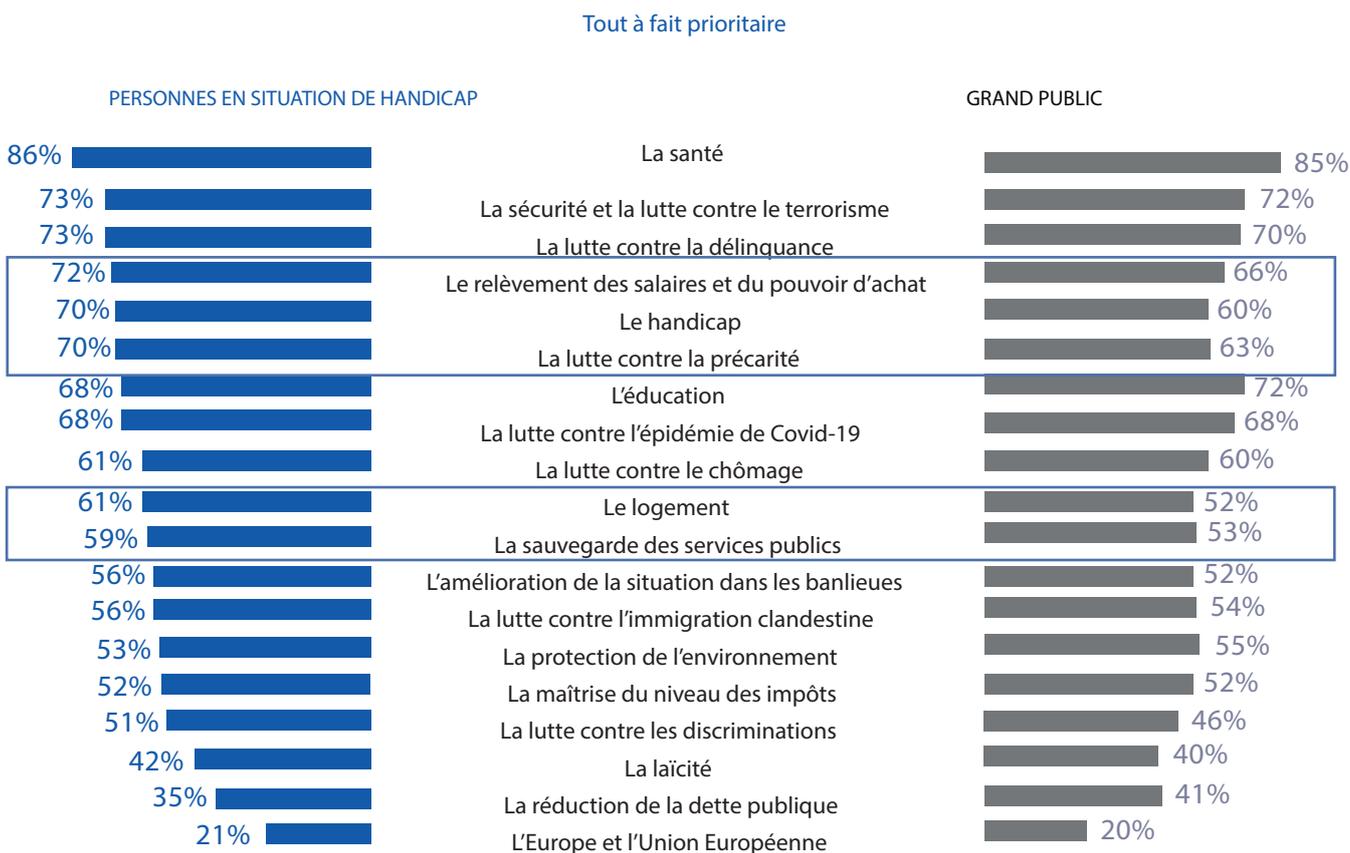
Quand des problèmes surviennent, les administrations concernées ne sont pas les mêmes. C'est la CPAM (38% contre 24%) qui est ainsi la plus largement citée par les personnes handicapées alors que les sondés de l'échantillon témoin déplorent en premier un incident avec le trésor public (36% contre 26%). Aux renoncements économiques viennent s'ajouter des renoncements liés à l'accessibilité. 45% des personnes en situation de handicap indiquent avoir déjà abdiqué devant une démarche administrative qui ne pouvait être effectuée que par internet (+ 17 points par rapport à l'échantillon témoin).

6 L'IMPORTANCE ACCRUE ACCORDÉE À LA QUESTION DU POUVOIR D'ACHAT ET DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ TÉMOIGNE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DÉGRADÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES EN FRANCE

Dans le cadre de cette étude, nous avons souhaité comprendre comment se structuraient les opinions des personnes handicapées sur différents sujets de société. La hiérarchie des thèmes prioritaires pour les mois à venir est proche dans les deux échantillons. Les personnes en situation de handicap sont des « citoyens comme les autres », préoccupés notamment par la santé, l'insécurité et le pouvoir d'achat. La comparaison des résultats obtenus met toutefois en lumière quelques éléments de divergences, ou plutôt, des préoccupations renforcées chez les personnes handicapées. Il en va ainsi du relèvement des salaires et du pouvoir d'achat (72%, + 6 points) ou encore la lutte contre la précarité (70%, + 7 points).

LES SUJETS PRIORITAIRES POUR LES MOIS À VENIR

QUESTION : Pour les mois qui viennent, pour chacun des thèmes suivants, diriez-vous qu'il est tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire ?



Sur le plan des opinions, l'idée selon laquelle « pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » est plus partagée par les personnes handicapées (68%) qu'au sein de l'ensemble de la population française (59%). Cette importance accrue accordée à ces sujets témoigne probablement des difficultés économiques auxquelles sont confrontées les personnes handicapées.

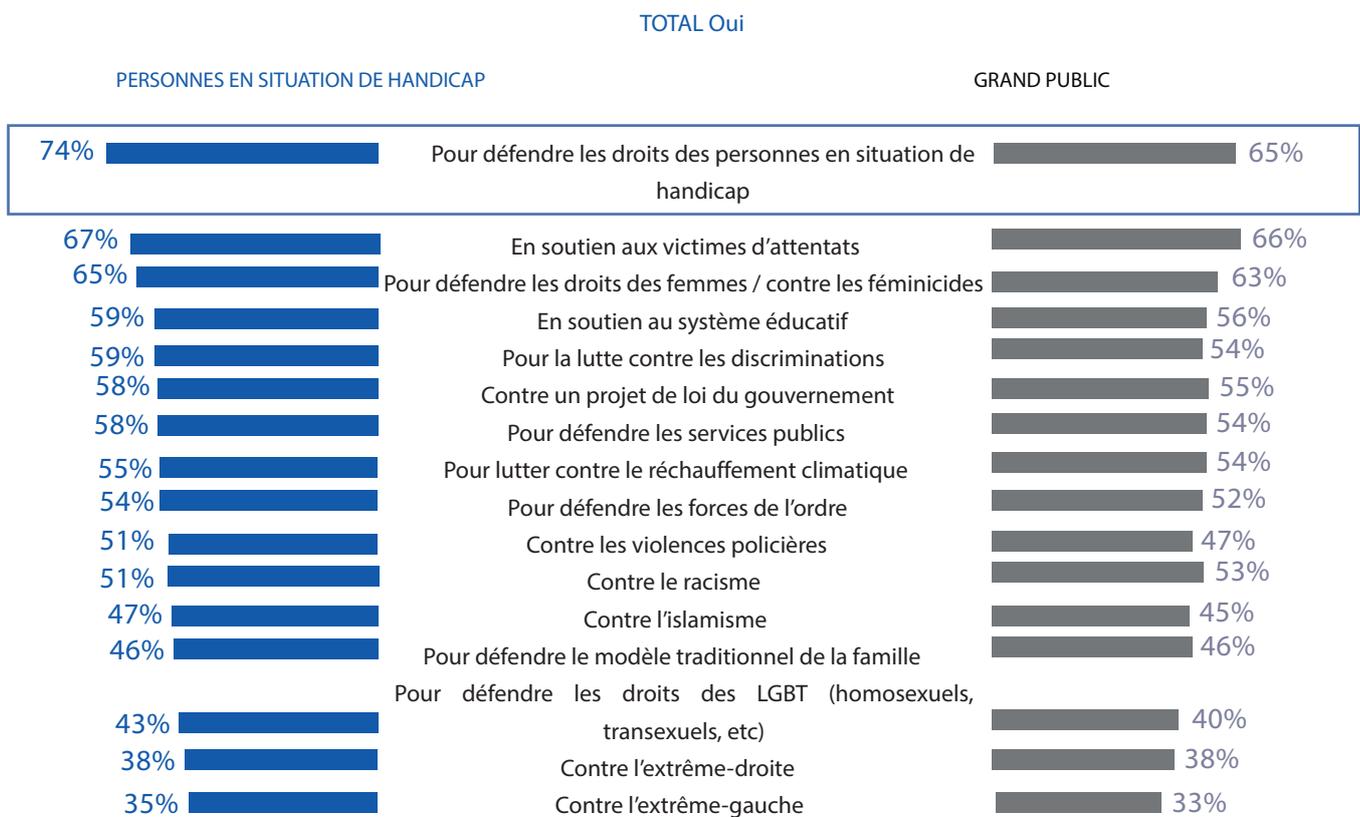
7

LE HANDICAP, DEUXIÈME CAUSE POUR LAQUELLE LES FRANÇAIS SERAIENT PRÊTS À SE MOBILISER

Alors que le thème du handicap est absent de la campagne présidentielle, il est frappant de voir que ce sujet est la 2ème cause (parmi 16 testées) pour laquelle les Français seraient les plus à même de se mobiliser (65% et 74% pour les personnes en situation de handicap).

LA PROPENSION À PARTICIPER À DIFFÉRENTS MOUVEMENTS

QUESTION: Pourriez-vous participer à un mouvement de protestation (manifestation, grève, etc) ?



Plus globalement, le handicap est un sujet jugé prioritaire par 60% des Français et 70% des personnes en situation de handicap, ce qui classe cette thématique devant l'éducation, la lutte contre le chômage ou encore la protection de l'environnement. On comprend donc qu'il y a une sensibilité réelle au sein de l'opinion publique.



Le point de vue de



François LEGRAND

Chef de groupe
au département
Opinion et Stratégie
d'entreprise de l'IFOP

Les résultats de cette enquête donnent à voir l'ampleur des renoncements auxquels doivent faire face les personnes handicapées en France. Abandon devant une démarche administrative qui ne peut-être faite que par internet, incapacité à se rendre chez un professionnel de santé... Ce « grand renoncement » trouve sa source dans des difficultés économiques mais également un défaut d'accessibilité. A l'aune des résultats, on voit l'ampleur du chemin qui reste à parcourir pour rendre la société française réellement inclusive.

Ne cédon pas pour autant aux sirènes du pessimisme. Les résultats de cette enquête livrent aussi des enseignements très encourageants. Il en va ainsi notamment de la vie professionnelle. Les personnes handicapées font face à des obstacles réels pour accéder à un emploi mais lorsqu'elles y parviennent, elles trouvent leur place dans l'entreprise. De surcroit, elles indiquent que si elles n'avaient plus besoin d'argent pour vivre, elles continueraient à travailler. On comprend dès lors que l'accès à l'emploi est contributif à l'intégration dans la société.

Plus globalement, il est frappant de voir que le handicap est un sujet qui touche l'opinion. Parmi seize causes testées, c'est la 2e pour laquelle les Français seraient les plus prêts à se mobiliser. Au regard de cette sensibilité, cette thématique apparait comme porteuse pour les candidats à l'élection présidentielle, ils auraient probablement tout intérêt à s'en emparer.



Mise en page: AD. Création
Crédits photo: Adobe Stock

<https://www.ladapt.net>

